



Soirée publique "Mobilité" - PDQ Concorde

lundi 5 juin 2023



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

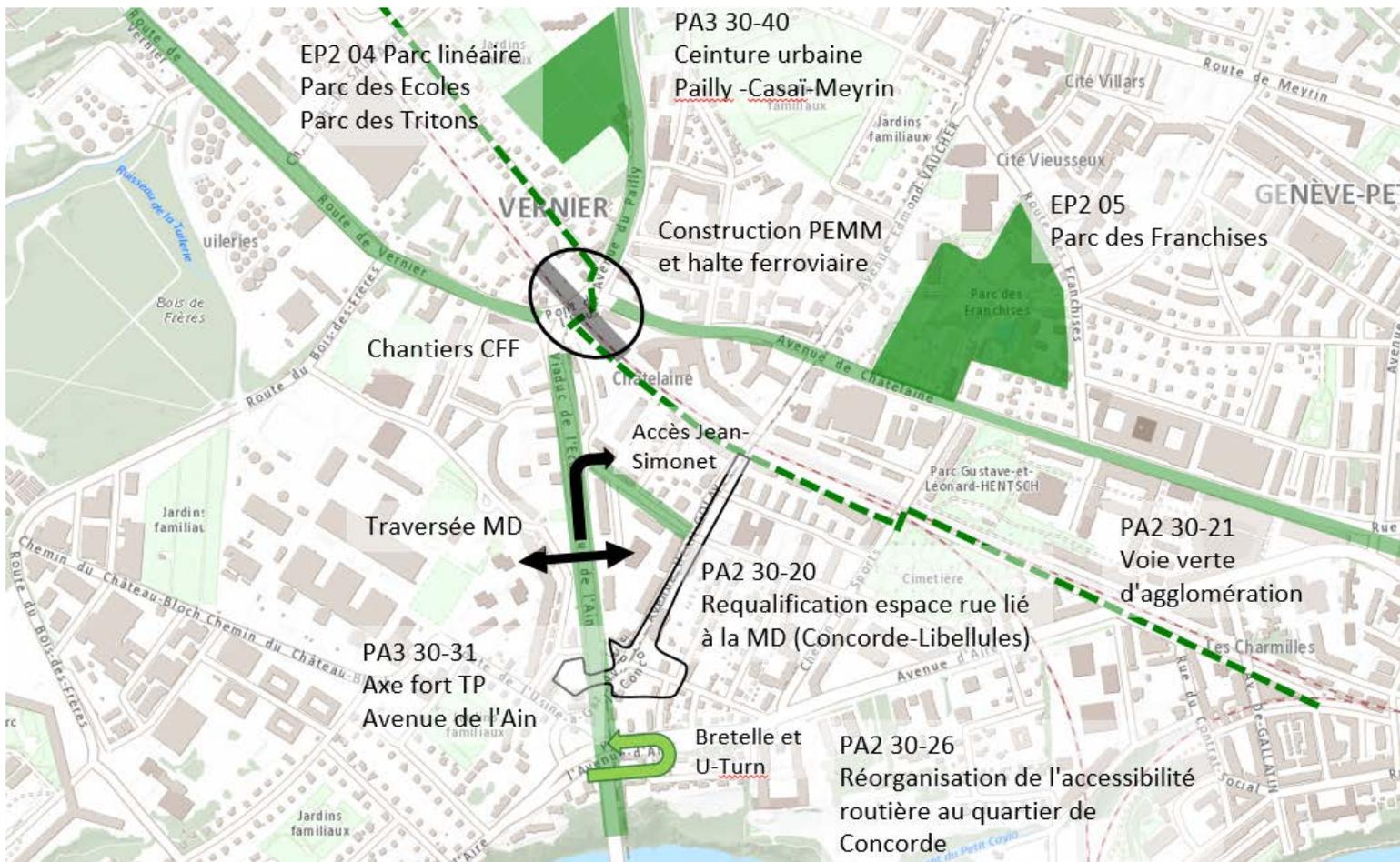
PORT TENEBRAS LUX



Ordre du jour

1. Accueil
2. Présentation des projets cantonaux
 1. Réaménagement de l'avenue de l'Ain
 2. Requalification de l'espace Concorde-Libellules
 3. BHNS-GVZ
3. Présentation des projets communaux

Mesures d'infrastructures et d'espaces publics



Réaménagement de l'avenue de l'Ain

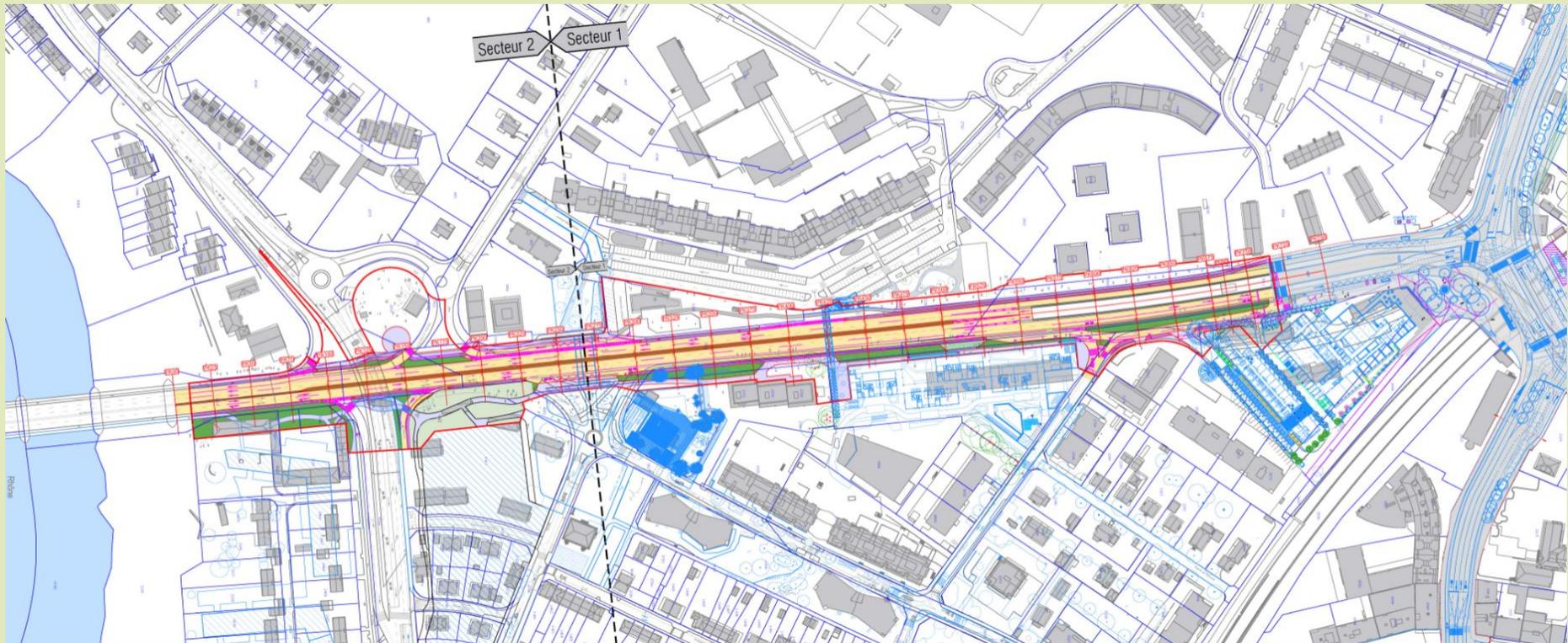


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

- ● ● Réaménagement de l'Avenue de l'Ain
- ● ● RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet

- Mesure 30-31 du Projet d'Agglomération (PA)
- Montant : environ 9 millions
- Phase SIA finalisée = PRO (projet d'ouvrage)
- Pilotage l'office cantonal du génie civil (OCGC)





Réaménagement de l'Avenue de l'Ain

RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet

- Système de gouvernance en place en accord avec la Ville de Vernier :
 - Comité technique (COTECH) Avenue de l'Ain
 - > Canton / Ville de Vernier
 - Comité de Direction (CODIR) Ceinture urbaine
 - > Canton / Ville de Vernier
 - Comité de pilotage COPIL GP Châtelaine
 - > Canton / Ville de Genève / Ville de Vernier



● ● ● Réaménagement de l'Avenue de l'Ain

● ● ● *RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet*

➤ Prochaines étapes :

- Juin 2023 : dépose autorisation de construire
- Début 2024 : dépose du dossier de cofinancement (mesure PA)
- Début 2025 : démarrage des travaux
(en coordination avec chantiers ouverts)

- ● ● **M30-31 Réaménagement de l'Avenue de l'Ain (env. 9 millions)**
- ● ● *RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet*

- Point sur le réaménagement de l'Avenue :
 - Le traitement des flux / les mouvements
 - Les coutures avec les projets de développement

Secteur 1





M30-31 Réaménagement de l'Avenue de l'Ain (env. 9 millions)

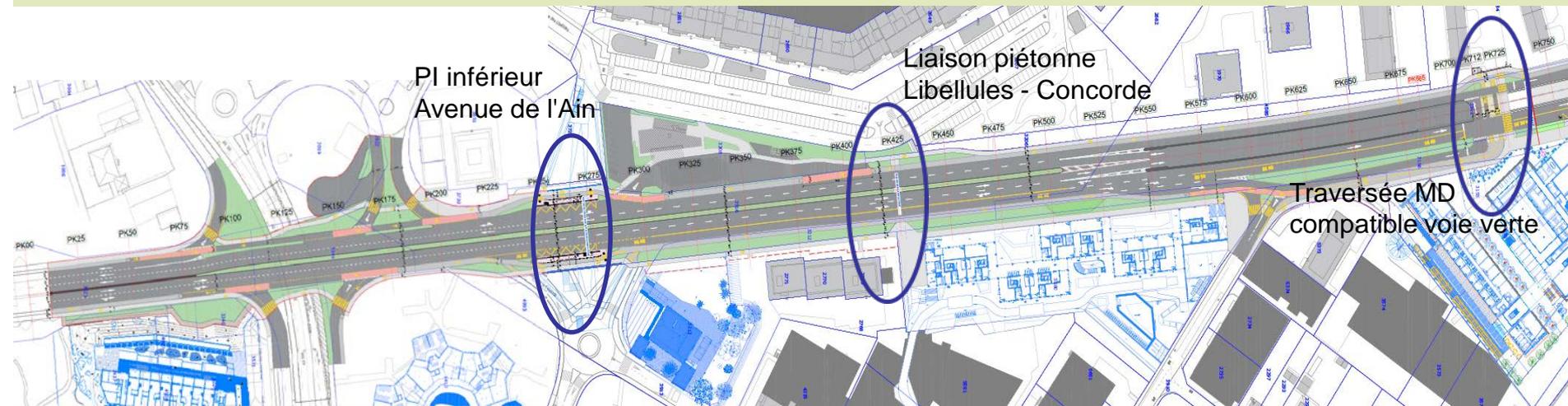
RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet

Secteur 2



- ● ● **M30-31 Réaménagement de l'Avenue de l'Ain (env. 9 millions)**
- ● ● *RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet*

- Point sur les perméabilités MD :
 - Liaison piétonne Libellules - Concorde
 - Traversée MD compatible voie verte
 - PI inférieur de l'Avenue de l'Ain





M30-31 Réaménagement de l'Avenue de l'Ain (env. 9 millions)

RC 38 du Pont Butin à env. 100 m après la rue Jean-Simonet

➤ Liaison piétonne Libellules – Concorde

- La Ville de Vernier, pilote du projet de la passerelle "Libellules" a demandé qu'une étude de trafic soit menée pour étudier la possibilité d'une traversée à niveau en lieu et place.
- L'étude menée par le Canton a conclu à la possibilité d'intégrer du point de vue du trafic une traversée piétonne à ce niveau. L'avenue de l'Ain faisant partie de la ceinture urbaine, la progression des transports collectifs et du trafic routier doit être assurée.
- Le Canton a alerté sur l'incompatibilité avec le planning M 30-31.
- Un accord a été trouvé entre le Canton et la Ville de Vernier pour que ce passage piétons fasse l'objet d'une DD complémentaire sans retarder la DD principale, mais avec objectif d'une réalisation concomitante.
- L'appui de la Ville de Vernier est assuré pour cette complémentaire :
 - Mener conjointement les études
 - Obtention des accords des tiers propriétaires

Requalification de la liaison Concorde-Libellules



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

PORT TENEBRAS LUX

Requalification de la liaison Concorde-Libellules

➤ Mesure 30-20 du Projet d'Agglomération (PA) :

"Requalification de l'espace rue liée à la mobilité douce mail Rhône - Lac : Axe Henri-Golay y compris place de la Concorde" prévoit de requalifier l'espace-rue et de réaliser des aménagements améliorant la qualité et la continuité des cheminements de mobilité douce dans un quartier particulièrement dense.



Requalification de la liaison Concorde-Libellules

Le projet du nouveau PI fait partie de la mesure N°30-20. Sa réalisation doit être anticipée par rapport au reste du périmètre de la mesure, de sorte à s'intégrer dans le chantier de la mesure N°30-31 "Réaménagement de l'Avenue de l'Ain".



-  limite communale
-  limite parcellaire
-  bâti

- domaine public*
-  cantonal
-  communal

- parcelle privée*
-  État de Genève
-  Ville de Genève
-  Commune de Vernier
-  CFF
-  Fondation Emile Dupont
-  DDP | Fondation Emile Dupont

- servitude*
-  servitude de passage | parcelle privée
-  servitude de passage | État de Genève
-  servitude de passage | Commune de Vernier
-  servitude de passage | FED

- cession*
-  cession gratuite au DP communal

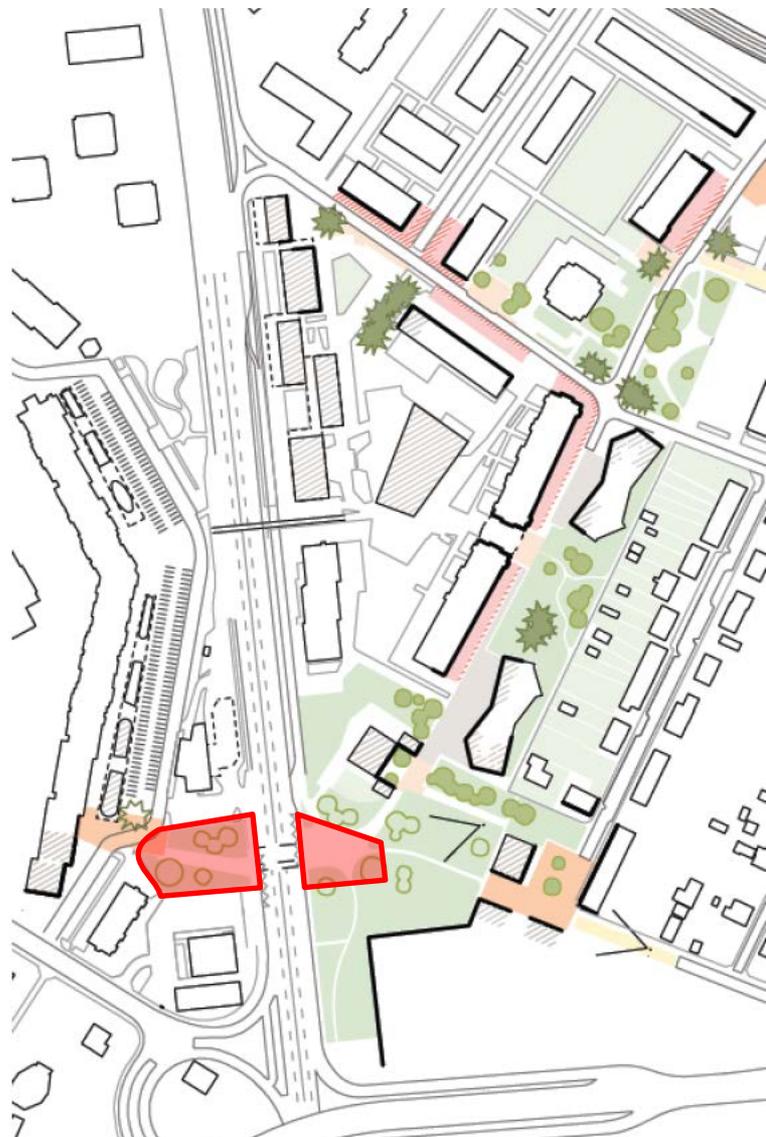
Requalification de la liaison Concorde-Libellules : passage inférieur sous l'avenue de l'Ain.

Aménagement des accès du futur PI :

Objectif commun Canton / Ville de Vernier :

Aménager les rampes définitives sur la base d'un projet commun, en même temps que le passage inférieur, pour autant que les projets et leurs avancements le permettent.

- Côté Place de la Concorde : l'aménagement définitif ne pourra être réalisé que dans une seconde étape dès la réalisation du U-turn.
- Côté Place des Libellules: il s'agit d'une parcelle privée Etat. A court terme, raccord des fonctionnalités.





Mesure N°30-20 - PI et requalification de la liaison Concorde- Libellules

➤ Prochaines étapes :

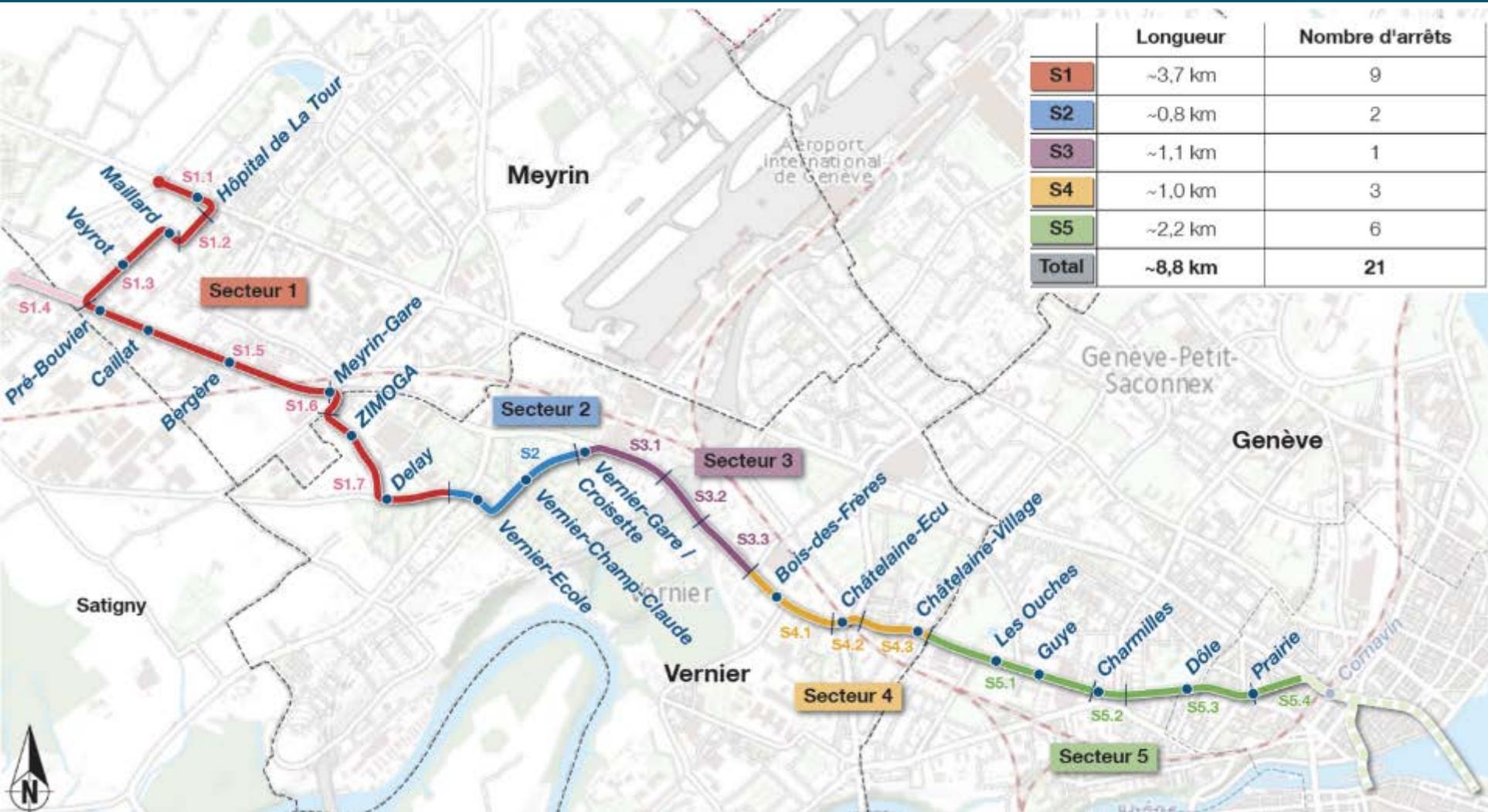
- Août 2023 : dépose de l'autorisation de construire
- Fin 1^{er} semestre 2024 : appel d'offres d'entreprises
- Début 2025 : démarrage des travaux

BHNS – GVZ GENÈVE – VERNIER – ZIMEYSAVER

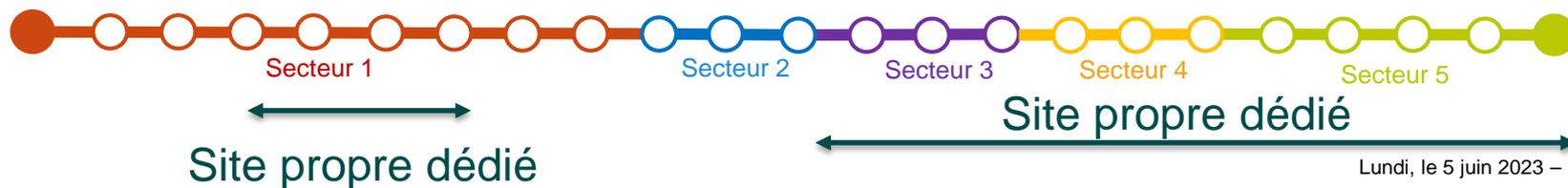
SÉANCE PUBLIQUE DU PDQ - CONCORDE

5 JUIN 2023

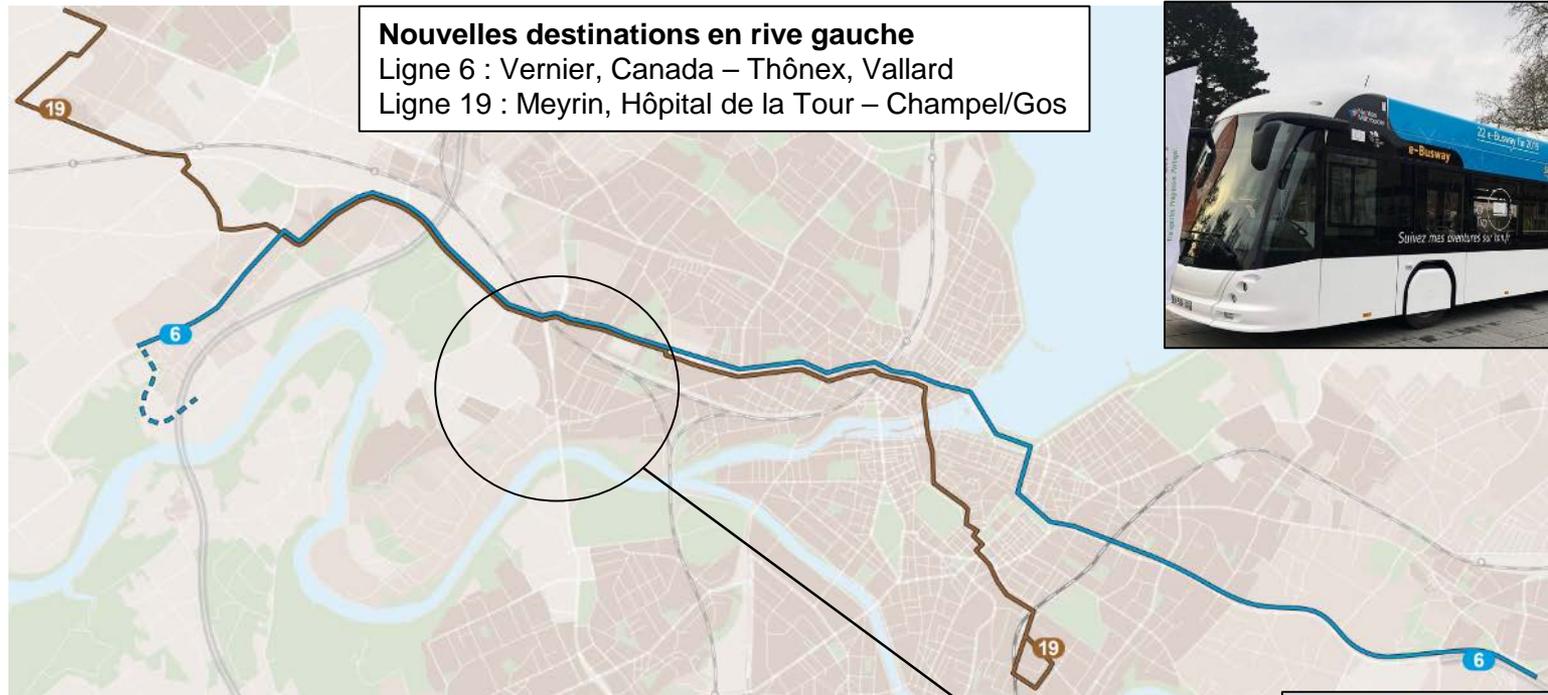
BHNS – GVZ : TRACÉ DE LA LIGNE



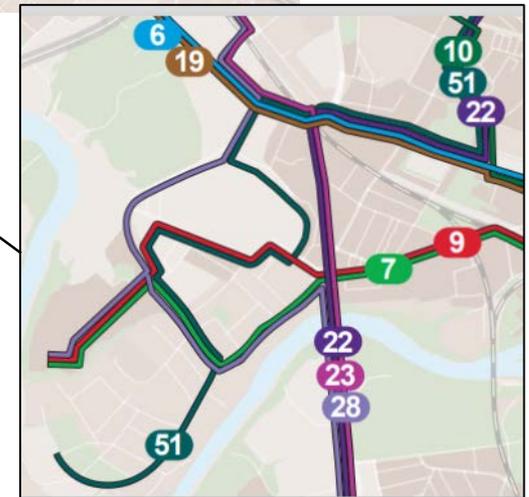
	Longueur	Nombre d'arrêts
S1	~3,7 km	9
S2	~0,8 km	2
S3	~1,1 km	1
S4	~1,0 km	3
S5	~2,2 km	6
Total	~8,8 km	21



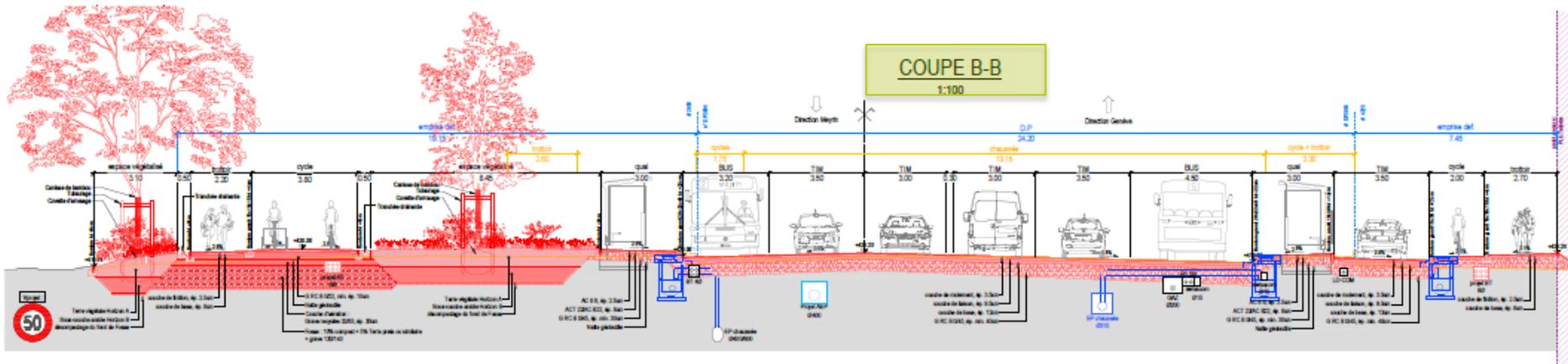
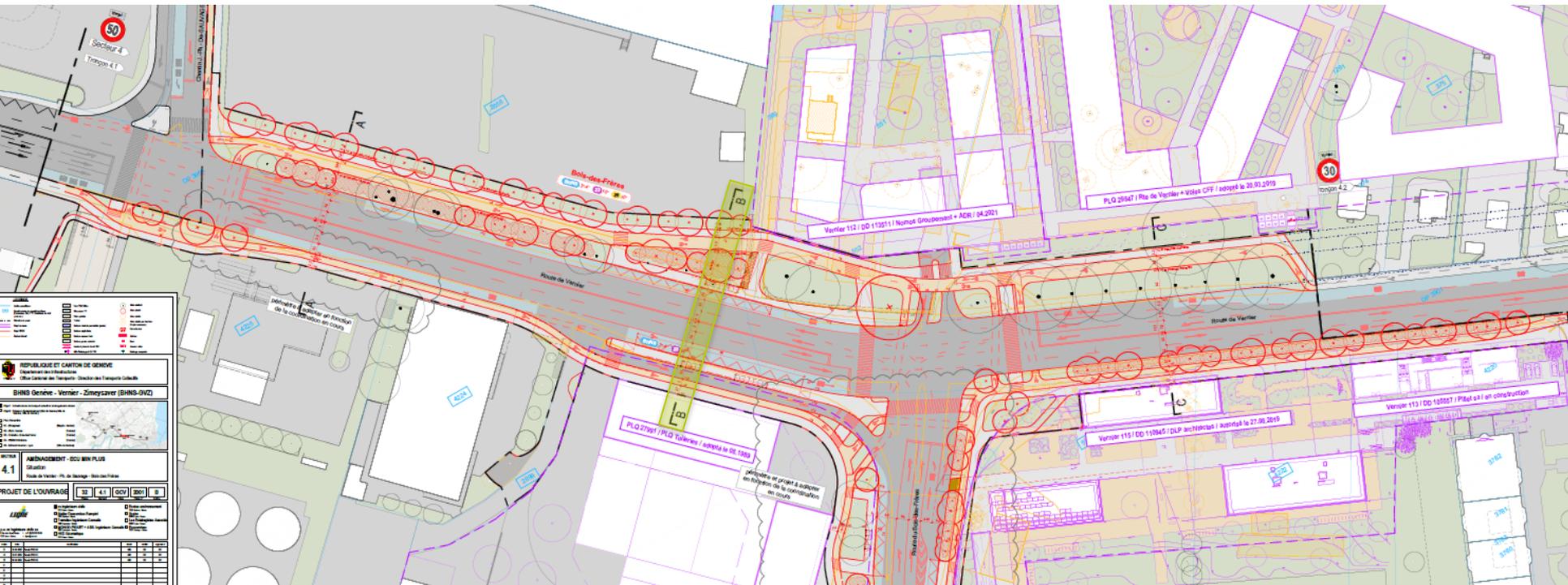
RÉSEAU TRANSPORTS COLLECTIFS FUTUR / RIVE-DROITE



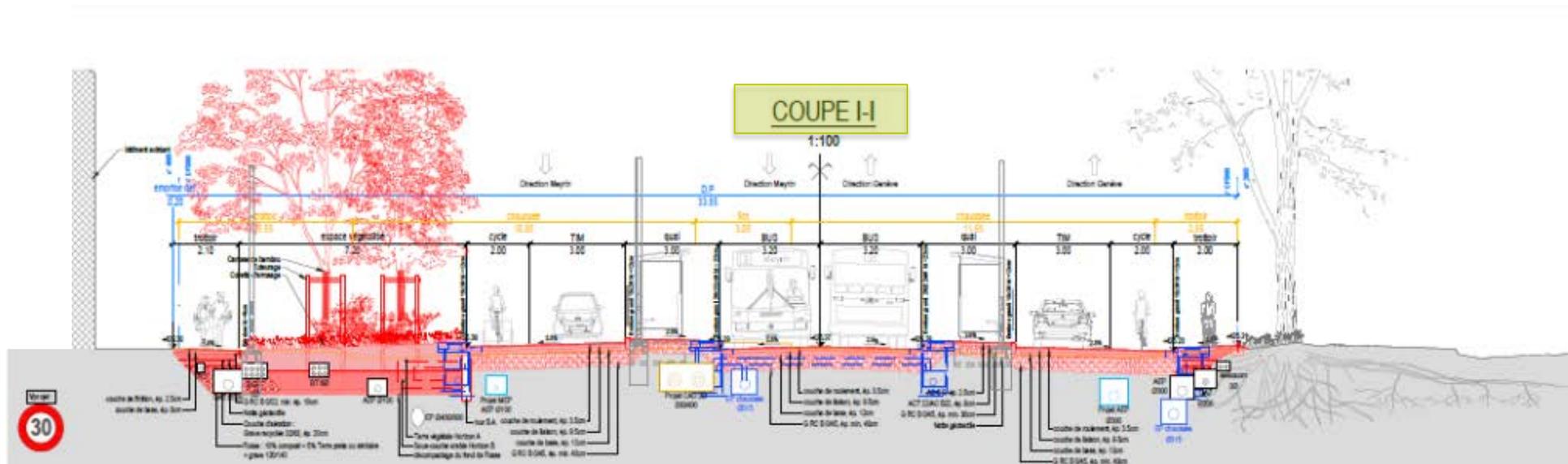
- 2 lignes (6 et 19) à haute capacité exploitées avec des véhicules électriques de 24 mètres (+25% de places offertes) : cadence cumulée de 4 minutes par sens aux heures de pointe.
- Autres lignes (7, 9, 22, 23, 28, 51) identiques aux tracés et cadences actuels.
- Toutes les lignes exploitées avec des véhicules électriques



SECTEUR 4 : ROUTE DE VERNIER



SECTEUR 4 : AVENUE DE CHÂTELAINE



SECTEUR PONT DE L'ÉCU : PROJET FINAL

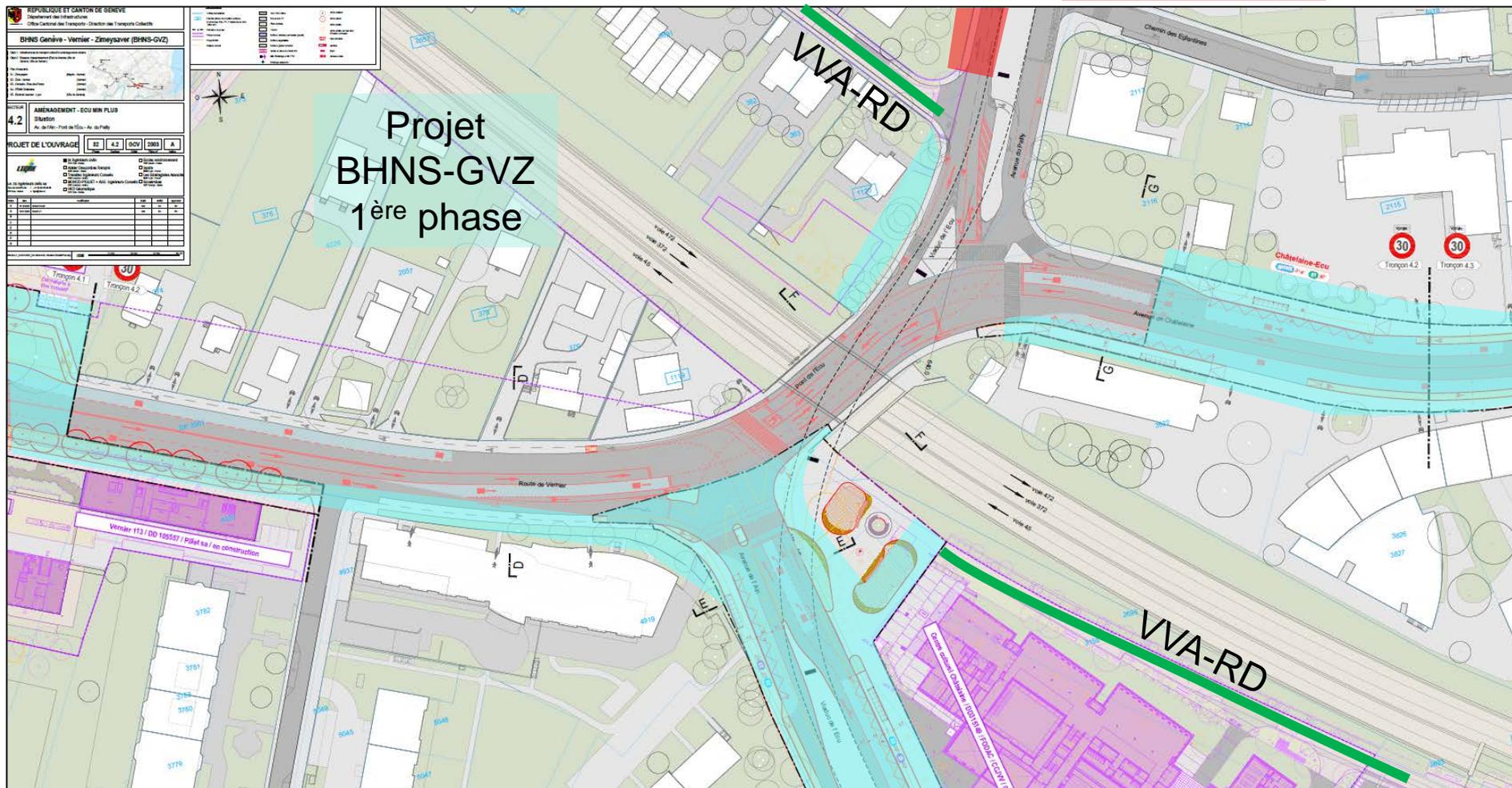


SECTEUR PONT DE L'ÉCU : HORIZON 2026

BHNS-GVZ
Horizon de mise en service 2026



Raccord sur
projet Pailly

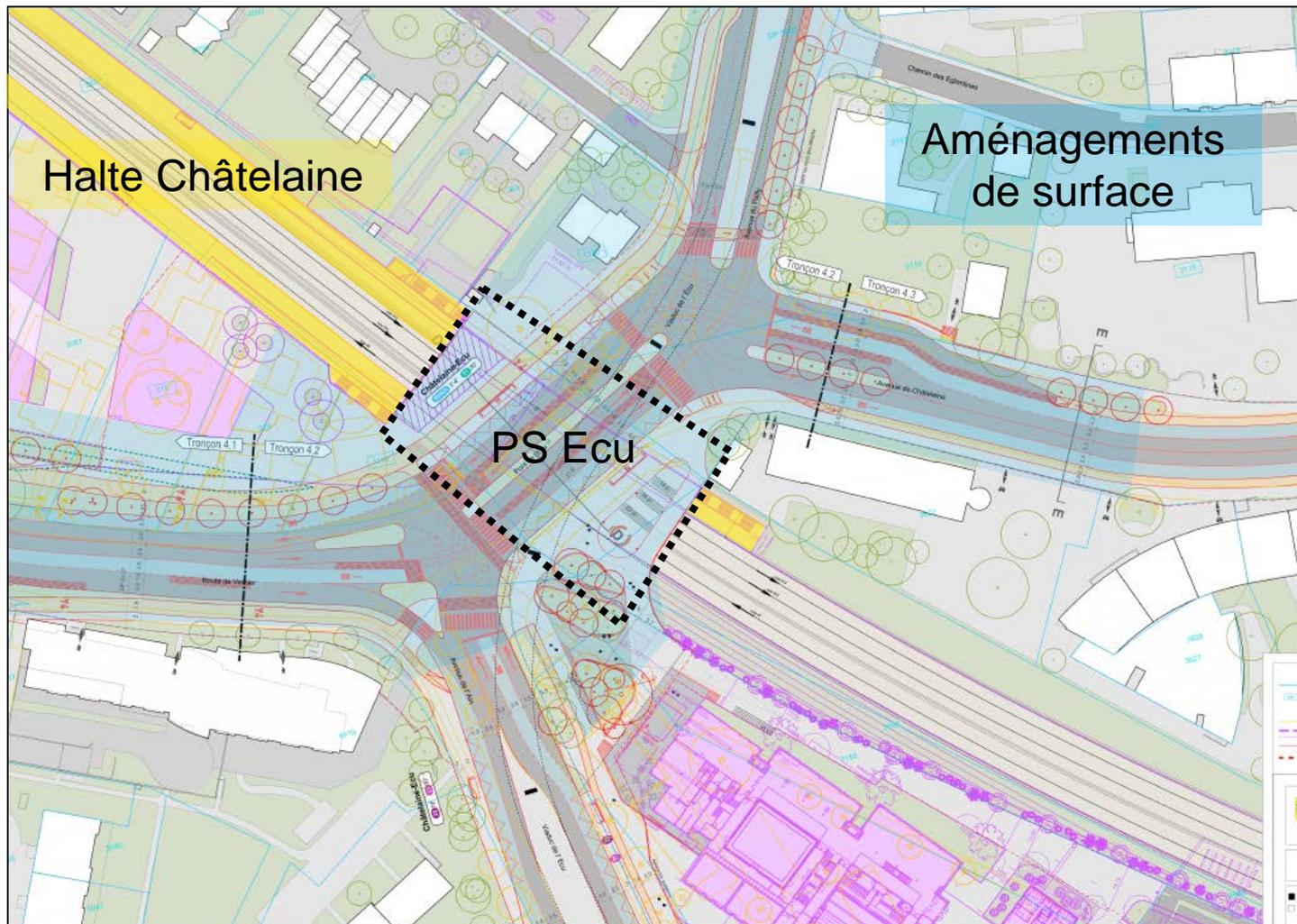


Projet Av.
de l'Ain

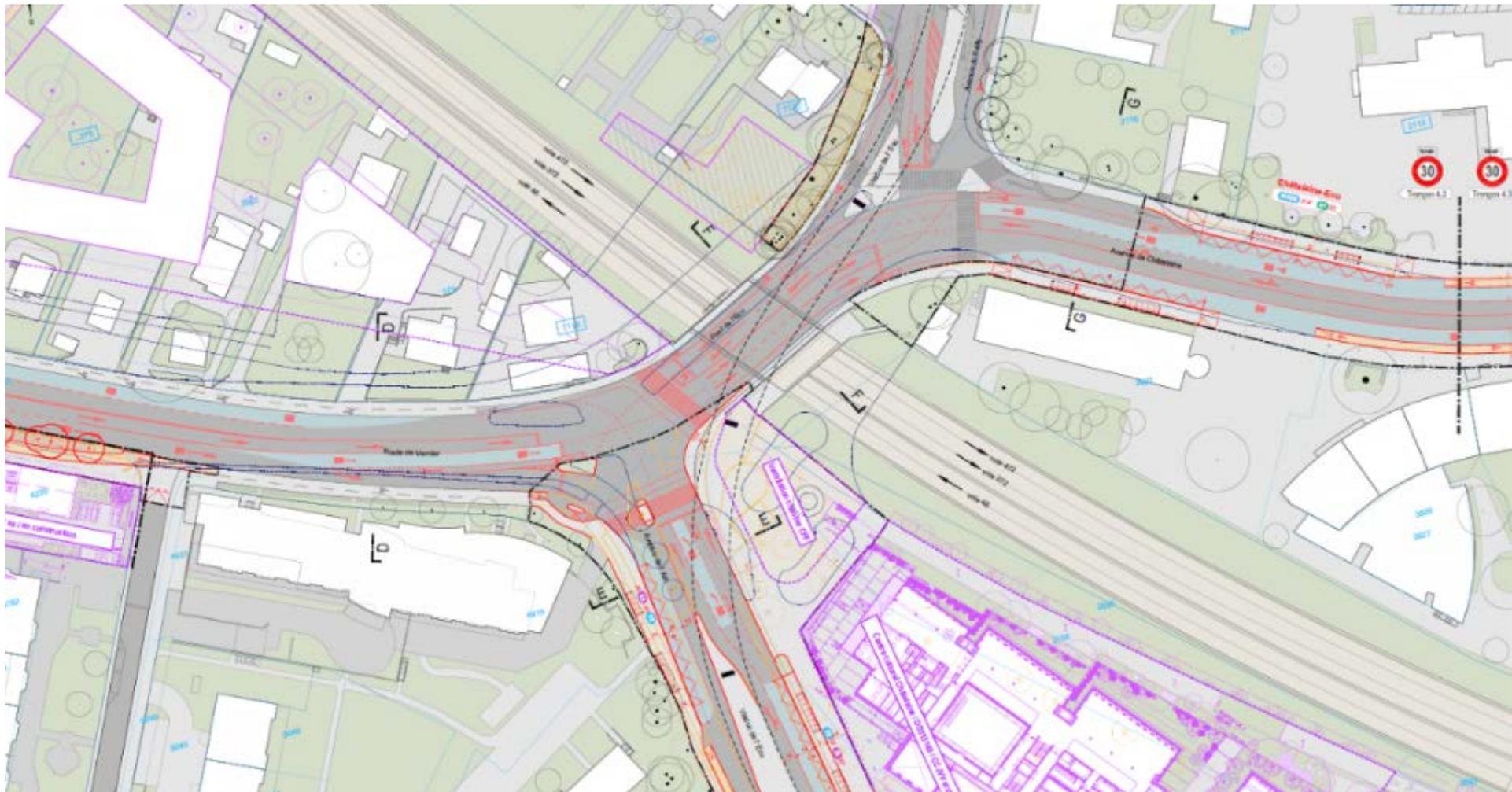
SECTEUR PONT DE L'ÉCU : DÈS 2032

Pôle d'échange multimodale de Châtelaine

Fin des travaux du tunnelier CFF



SECTEUR PONT DE L'ÉCU : ÉTAPE 1



MERCI DE VOTRE ATTENTION 😊

